

Quelques mots sur nos remontes et sur le dépôt de cavalerie

Autor(en): **Poudret**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **57 (1912)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-339429>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelques mots sur nos remontes et sur le dépôt de cavalerie.

Parmi les difficultés auxquelles se heurte l'organisation d'une cavalerie de milices, celles qui touchent à sa remonte sont des plus sérieuses.

Dans notre armée, elles sont encore aggravées par le fait que nous sommes entièrement tributaires de l'étranger. Nous pouvons donc nous attendre à voir se tarir les sources d'où nous tirons nos remontes à un moment où nous aurions le plus besoin de chevaux, c'est-à-dire lors d'une mobilisation.

Cette situation, à laquelle nous ne pouvons rien changer, doit au moins nous engager à prendre les mesures nécessaires pour nous constituer une certaine réserve.

Les grandes pertes en chevaux survenues lors des dernières guerres et le déchet considérable que nous devons constater après chacune de nos simples manœuvres de paix, ne nous permettent pas de fermer les yeux sur cette question. Nous verrons plus loin la façon dont elle est résolue ; bornons-nous pour le moment à signaler la situation spéciale dans laquelle nous nous trouvons en comparaison des pays voisins qui tous, du plus au moins, trouvent leurs remontes sur leur territoire ¹.

A cette première difficulté d'un ordre général viennent, pour nous, s'en ajouter d'autres, provenant du système des milices. Nous devons, dans nos achats de remontes, nous en tenir à un type et à une classe bien définis, mais pas toujours faciles à trouver ; il nous faut un « porteur de poids » ayant suffisamment de sang ; le cheval léger trop près du sang ne ferait pas l'affaire de nos cavaliers. Nous sommes obligés par consé-

¹ L'Italie cependant importe chaque année un grand nombre de remontes.

quent d'exclure d'emblée dans nos acquisitions toute une catégorie d'excellents chevaux d'armes faciles à trouver et à bon compte.

La difficulté d'acheter le cheval ayant du gros et pouvant faire tout de même un bon cheval de cavalerie ne nous est, il est vrai, pas particulière ; elle existe pour toutes les armées, mais elle s'aggrave chez nous considérablement du fait que nous devons mettre entre les mains de nos hommes un cheval *qu'ils puissent employer chez eux*. C'est là qu'est la difficulté, là aussi se trouve le danger. On risque, en effet, d'oublier trop facilement que notre cheval de cavalerie, tout comme celui des armées étrangères, est fait pour la guerre et que son aptitude au travail chez l'homme n'est pas l'essentiel.

Tous les « pères » ne partagent pas cette manière de voir et la mentalité dans certains milieux est parfois étrange. L'Etat ne devrait-il pas, sous l'étiquette de cheval de cavalerie, inonder le pays de bons chevaux de labour ?

Il y a là certainement des concessions réciproques à faire. La Confédération fournit un cheval que le dragon doit pouvoir utiliser chez lui, c'est entendu, mais pour des travaux seulement qui ne nuisent pas aux qualités d'un cheval de selle et qui ne sont pas trop en opposition avec ses aptitudes.

Ce point de vue, qui est du reste celui du règlement, était généralement reconnu il y a quelque vingt ans. A cette époque, le dragon, possesseur d'un cheval de cavalerie assez brave pour lui faire tous ses travaux de campagne, en était comme aujourd'hui, fort heureux sans doute, mais, si ce n'était pas le cas, si la « monture » ne s'attelait pas seule ou seulement à une voiture légère, il en prenait son parti et s'en contentait. Pour le soldat de ce temps-là le cheval de service était une doublure et non un gagne-pain.

Cet heureux temps n'est plus ; les exigences ont singulièrement augmenté ; actuellement l'homme peut rendre au dépôt un cheval excellent mais qui refuse de s'employer au gros camionnage, à la herse ou à la charrue. Ainsi, dans la crainte parfaitement vaine de manquer de recrues ¹, on risque de laisser se

¹ Les demandes d'entrée dans la cavalerie si nombreuses et les avantages que le soldat retire du fait que l'Etat lui remet, sous une simple caution, un excellent cheval acclimaté et dressé, permettraient de se montrer beaucoup plus sévère pour l'admission dans l'arme. On réclame de tous côtés des économies ; il en est une que l'Etat pourrait faire sans aucun risque de compromettre le recrutement ; ce serait de suppri-

transformer peu à peu notre bon cheval de cavalerie en une bête de somme n'ayant plus ni les allures, ni les aptitudes, ni l'aspect d'un cheval de selle. Certains de nos escadrons en comptent déjà pas mal de ces « chargers » laboureurs et telle est la force de l'habitude que l'on trouve cela tout naturel et pas le moins du monde alarmant !

Le tout n'est donc pas de fournir à notre cavalerie de bonnes remontes, encore faut-il que la remonte, une fois devenue cheval de service, *reste* bonne. Cela dépend de l'emploi que l'homme en fait chez lui et des soins qu'il lui donne. Sous ce dernier rapport, grâce aux inspections plus suivies et plus sévères des chefs d'unité, de grands progrès ont été réalisés ; les chevaux mal soignés deviennent de plus en plus rares. Certains commandants d'escadron ont accompli des prodiges sous ce rapport.

Mais, c'est à la base qu'il faut s'en prendre, c'est le recrutement qu'il faut soigner si on veut pouvoir compter sur des résultats vraiment durables et sérieux. Le système actuellement à l'essai des inspections *antérieures* au recrutement définitif, inspections faites par des officiers de cavalerie, peut améliorer dans une large mesure la situation. On pourra de la sorte éliminer d'emblée bien des éléments douteux soit au point de vue des soins, soit au point de vue de l'emploi du cheval de service. Mais le bon recrutement de notre arme n'est pas seulement une question d'arche à avoine, la région joue également un grand rôle, et il faut écarter sans hésitation les recrues habitant dans les contrées montagneuses. Toutes les observations montrent que c'est là où le cheval de cavalerie s'use le plus vite, ce qui n'étonnera personne.

Il est bon de répéter ici ce que je disais plus haut, à savoir que les mauvais soins sont en somme assez rares, et encore plus rares les cas où le soldat pêche par autre chose qu'ignorance. Il a du reste tout intérêt à bien soigner sa monture chez lui ; en général il y tient et il l'aime.

Ce sont ses connaissances hippiques qu'il faudrait développer dans les cours d'instruction ; il faut qu'il en sorte connaissant mieux le cheval et les soins à lui donner ; nous avons là encore

mer, en tout ou en partie, l'amortissement annuel. On épargnerait de la sorte un demi-million par an et avec une faible partie de cet argent on pourrait augmenter le nombre des remontes actuellement trop réduit. Du même coup, on écarterait de l'arme bon nombre d'éléments qui n'y entrent qu'avec l'idée de tirer de leur cheval de service le maximum de rendement.

certainement de grands progrès à faire. Dans les armées étrangères, le cheval est soigné sous le contrôle des gradés, dans notre pays il passe la plus grande partie de son existence chez l'homme; ce dernier doit donc se tirer d'affaire tout seul, il doit même parfois réagir contre la routine paternelle. Là encore, le bon sens, la bonne volonté et le sentiment du devoir qu'on ne peut dénier à la grande majorité de nos soldats, arrivent à triompher d'une situation qui, partout ailleurs, semblerait inextricable.

Un point sur lequel on n'insistera jamais assez c'est de faire comprendre à nos recrues qu'elles ont en main un cheval qui *n'est pas fait*, qu'il faut attendre et ménager longtemps encore. Nos chevaux dureraient bien plus longtemps si nous pouvions ne les livrer qu'une fois formés. Pour s'en rendre compte il n'y a qu'à songer à la résistance dont font preuve nos chevaux de *réserve* (chevaux dits de dépôt) et jusqu'à quel âge ils peuvent encore rendre de bons services. Ils ne deviennent ni poussifs, ni indisponibles et surmontent les plus dures fatigues, cela uniquement parce qu'ils sont soignés et employés rationnellement. C'est un exemple qu'il ne faut pas manquer de citer à chaque occasion et qui est très instructif.

* * *

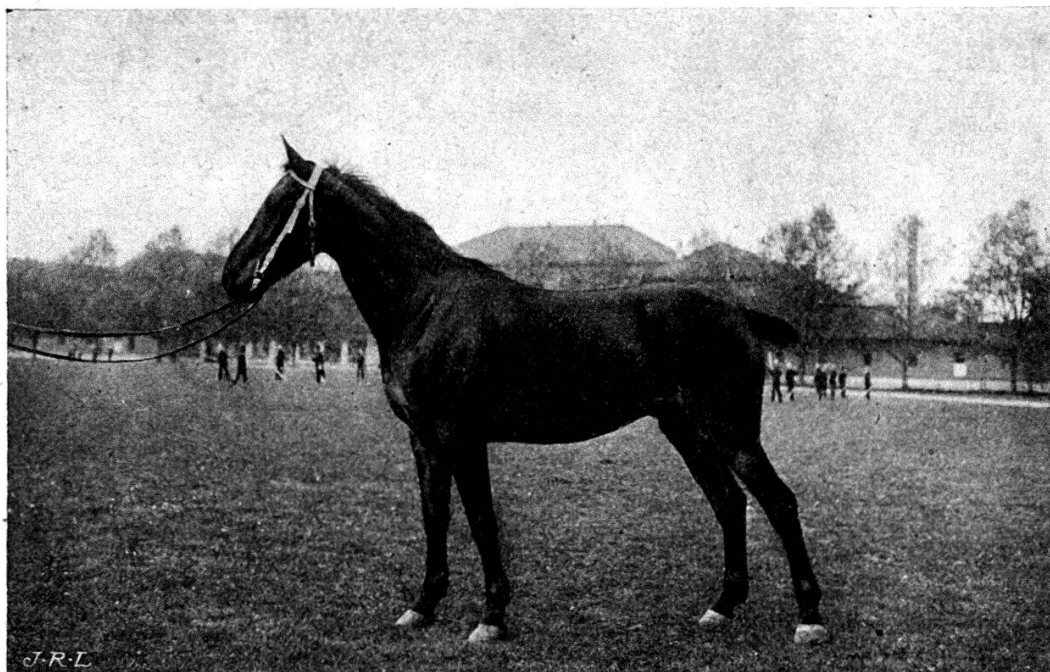
A l'inverse des autres armées, nous ne possédons qu'un seul dépôt de remotes soit le dépôt de remotes de cavalerie de Berne, complété par sa filiale du Sand. A l'étranger, le jeune cheval passe la période d'acclimatation dans des dépôts d'où il sort au bout d'un temps plus ou moins long pour être versé dans les régiments, où il reçoit son dressage. En Allemagne on compte 25¹ de ces dépôts.

En France, il y a 16 dépôts de remotes ou « dépôts acheteurs » et un grand nombre d'établissements de « transition » dans lesquels les remotes de moins de cinq ans font leur période d'acclimatation.

Nous nous trouvons donc dans une situation spéciale et, à première vue, l'agglomération d'un aussi grand nombre de jeunes chevaux au même endroit peut paraître critique à cause des épidémies. Il n'en est rien cependant. Tout d'abord parce que la remonte fraîchement importée passe la période d'acclimatation à la *succursale* du Sand près de Berne et n'est dirigée sur le

¹ 18 en Prusse, 2 en Saxe, 4 en Bavière et 1 en Wurtemberg.

dépôt principal qu'une fois suffisamment prête. En outre, notre système d'écurie bien aérées et spacieuses, nos grands paddocks



Remonte irlandaise 1912. Troupier.

et des soins minutieux nous ont jusqu'ici préservés d'épidémies dangereuses.

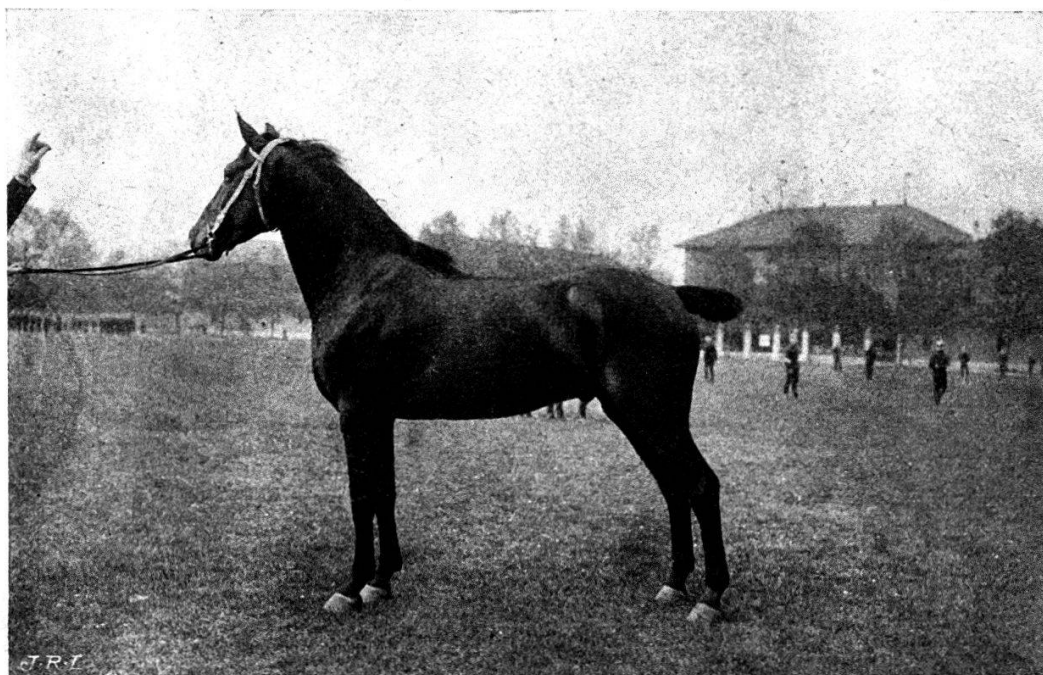
Le dépôt principal, puis sa succursale du Sand ont pris ces dernières années un développement considérable. Alors que vers 1890 ils ne se composaient que de baraques rudimentaires ne pouvant contenir que 5 à 600 chevaux, un effectif de plus du double trouve actuellement place dans des écuries, sans luxe il est vrai, mais très bien construites.

La Confédération a fait en outre, ces dernières années, l'acquisition de vastes paddocks qui permettent aux jeunes chevaux de prendre beaucoup de mouvement et qui rendent les plus grands services.

Tant de place et tant de frais étaient nécessaires car, comme nous le verrons plus loin, il n'y a pas que des remotes au dépôt de Berne.

Le budget autorise l'achat de 1050 remotes par an. Comme on le sait, toutes proviennent de l'étranger, Irlande et Allemagne. Dans ces deux pays, nos fournisseurs présentent à des époques fixes et plusieurs fois dans le courant de l'année, un

contingent considérable de chevaux dans lequel la commission fait son choix. Un seul des membres de cette commission est



Remonte irlandaise 1912.

permanent. A l'encontre de ce qui se fait en France et en Allemagne, nous payons pour chaque cheval le même prix moyen et le système de concurrence résultant du fait que nous avons plusieurs fournisseurs, produit naturellement un très bon résultat.

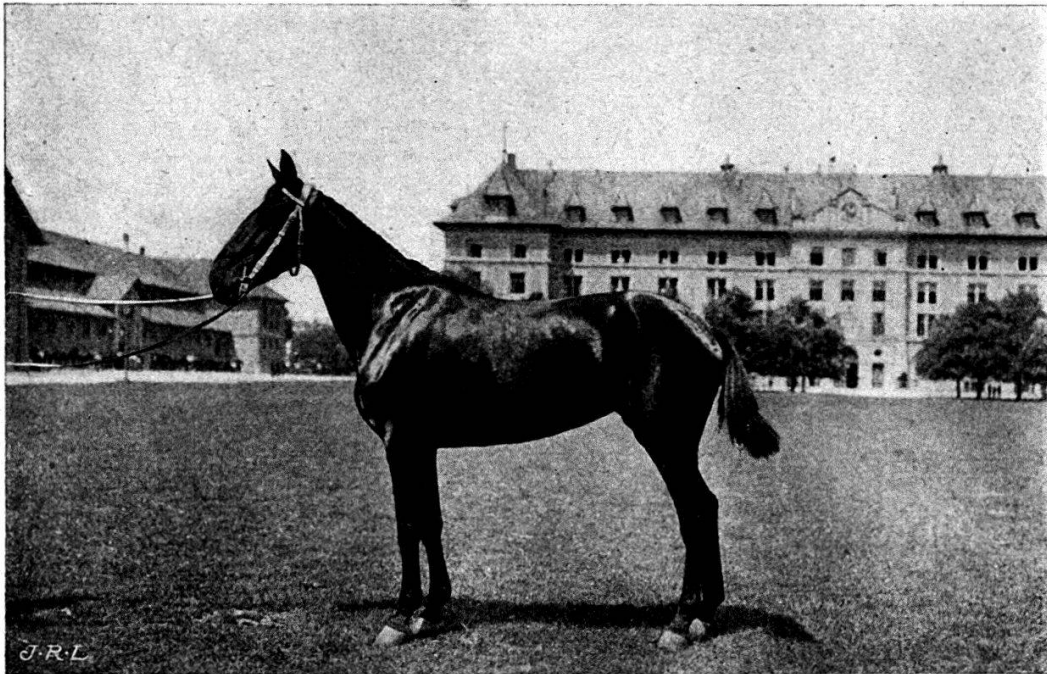
En ce qui concerne l'Irlande, il faut remarquer que soit l'Angleterre, soit les commissions belges, italiennes et danoises ne recherchent pas le même modèle que nous. C'est cependant dans les mois d'hiver, époque à laquelle nous sommes en général seuls à acheter, que nous trouvons le plus facilement ce qui nous convient.

Les chevaux destinés aux officiers ne sont pas achetés à part, on les trie plus tard à la sortie des cours de remotes.

Par contre, depuis deux ans, nous importons les chevaux dits *porteurs*, destinés aux compagnies de mitrailleurs et qui sont, après leur dressage au dépôt, remis comme chevaux de tiers à d'anciens soldats de cavalerie.

Ils sont d'un calibre plus fort que la remonte et âgés d'au moins 5 ans lors de l'achat. Jusqu'ici ils ont toujours été achetés en Irlande.

Comme nos remontes proviennent de deux pays différents, nous ne pouvons, cela va sans dire, avoir un type uniforme.

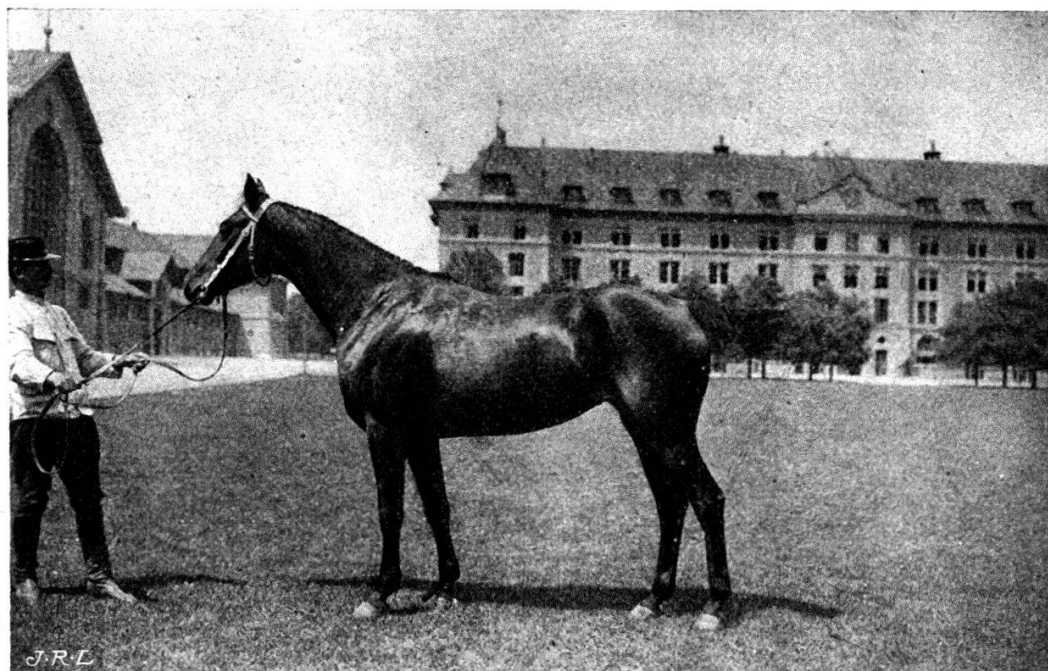


Remonte irlandaise 1911. Type léger.

Chez les irlandais comme chez les allemands on peut même observer des modèles très divers, ce qui s'explique par le fait que nos remontes ne proviennent pas toutes des mêmes centres d'élevage. Il serait oiseux de disserter ici sur la question de savoir lesquels des irlandais ou des allemands sont les meilleurs ou conviennent le mieux à notre usage.

Ceci est surtout une affaire de goût. Le cheval irlandais avec sa forte ossature, sa grande profondeur de poitrine, qu'il doit au séjour prolongé au pâturage, ses hanches larges et puissantes, ses canons courts et solides, sera toujours sympathique. Nos officiers le préfèrent souvent à l'allemand, surtout ceux d'entre eux qui veulent avoir un cheval avec lequel ils puissent faire du sport. Presque tous nos lauréats de steeple ont été et sont des irlandais, mais du modèle léger, car le grand cheval irlandais près du sang ne peut naturellement entrer en ligne de compte comme remonte à cause de son prix. Le cheval léger n'étant, somme toute, pas très recherché et seulement par des officiers, il en résulte que dans son ensemble notre contingent d'irlandais présente plutôt l'aspect du cheval carré et fort.

Celui qui recherche la taille trouvera plus facilement parmi les chevaux allemands. Ces derniers ont en général plus de bou-



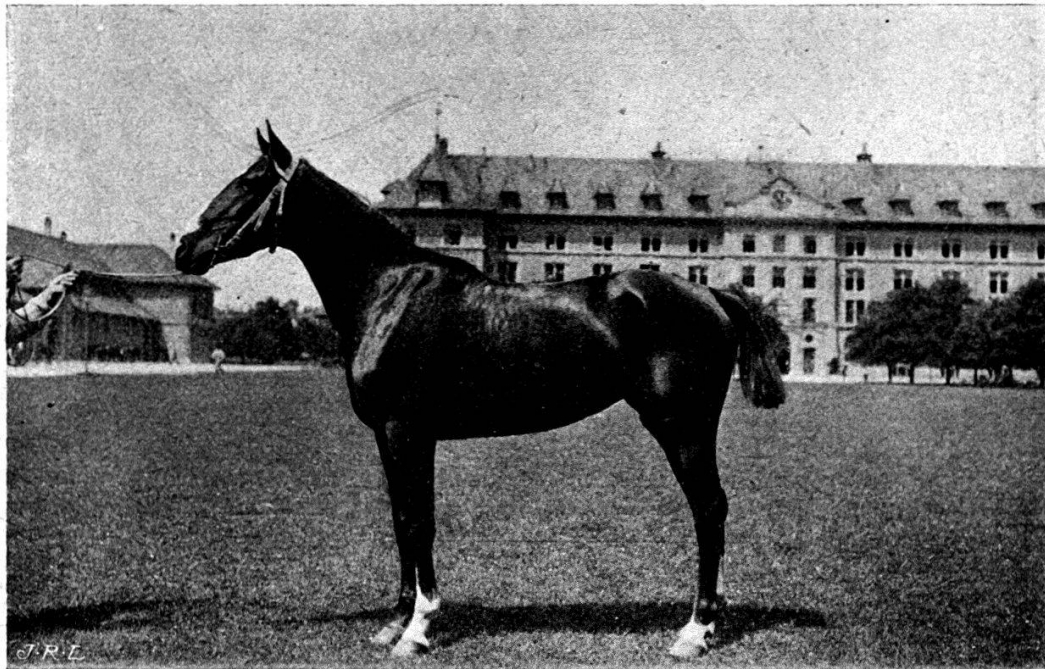
Remonte irlandaise 1912. Type léger.

quet, des actions plus relevées et se présentent mieux à la main, ils sont actuellement, pour la plupart, très près du sang, presque tous ont des papiers. Leur silhouette est élégante, même lorsque le modèle est un peu « voiture », ce qui arrive assez souvent. Comme dressage, ils sont plutôt plus faciles que les irlandais, surtout que les irlandais lourds. Le défaut qu'on peut adresser à la remonte allemande est qu'elle croît souvent tout en jambes et reste « plate » ; il n'est pas rare de voir un sujet acheté avec 157 ou 158 cm. grandir d'une dizaine de centimètres pendant sa période de croissance. Aussi écarte-t-on avec soin, dans les achats, les remontes suspectes d'une tendance à trop grandir. Des recherches sur les étalons « faisant grand » ont été faites mais n'ont rien donné de probant.

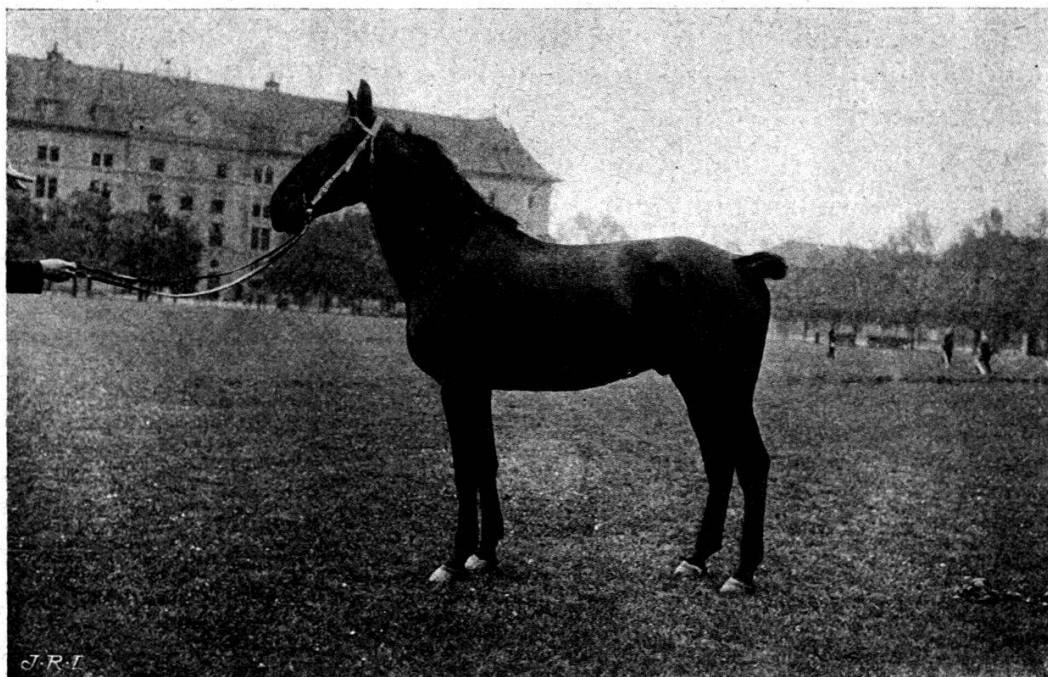
Parmi les chevaux allemands il y a une différence sensible entre le Holsteiner et le Kehdingen. Le premier est plus rond, plus près de terre, il possède des allures particulièrement brillantes mais est souvent fait en cheval de voiture.

Le Kehdingen est plus grand, plus découpé et a plus de lignes. Le mecklembourgeois et le hanovrien qui nous fournis-

sent un certain contingent ont aussi leur type particulier. Le hanovrien est un beau cheval de cavalerie, ayant de la trempe et de la distinction. Le mecklembourgeois retourne volontiers au

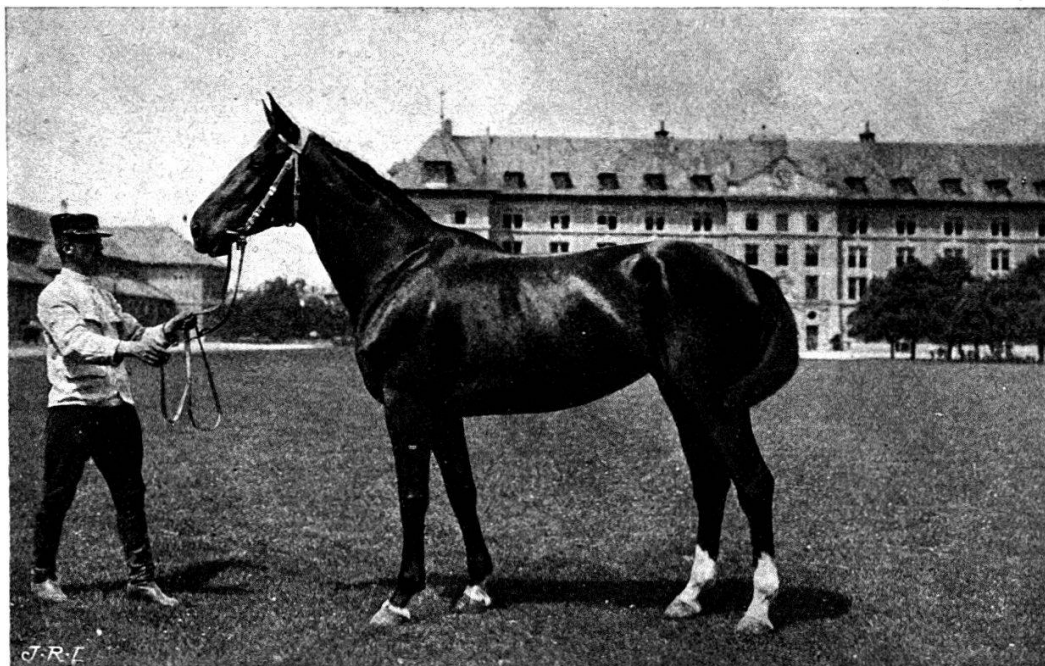


Remonte allemande 1911, Hanovrien. Type « officier. »



Remonte allemande 1912. (Holstein.)

type harnais tout en faisant cependant un bon cheval d'armes étoffé et ayant de la taille.



Remonte allemande 1911 (Kebdingen).

Le voyage dure, soit pour les irlandais soit pour les allemands, cinq jours pleins, mais les deux traversées éprouvent beaucoup les irlandais, heureusement très résistants. Le changement de climat aidant, tous, irlandais comme allemands, tombent malades.

Les essais d'inoculation tentés soit lors de l'achat, soit à l'arrivée en Suisse, ont donné des résultats favorables en ce sens que les sujets malades le sont moins gravement, mais jusqu'ici le traitement n'a pas empêché la maladie elle-même de se déclarer. Les pertes résultant de l'acclimatation sont actuellement en moyenne du 2 à 3 %; il y a vingt ans elles se montaient au 10 et 12 %.

A son arrivée la remonte reçoit, pendant les premiers jours, outre le foin, du son et, suivant la saison, de l'herbe et des carottes. Plus tard on lui donne une ration d'avoine de 4 1/2 kg. La période d'acclimatation varie beaucoup comme durée suivant les sujets. On met le plus grand soin à individualiser; chaque remonte doit être étudiée à part; c'est le seul système qui permette d'éviter le déchet. Telle remonte est prête à être mise au

travail au bout de deux mois, pour telle autre on devra attendre un an et plus. Le triage des jeunes chevaux aptes au travail se fait donc au Sand; c'est là aussi qu'ils sont montés et attelés pour la première fois. On ne leur demande, bien entendu, que de porter leur cavalier et de marcher en ligne droite. Une fois suffisamment prêts et entraînés on les dirige par lot sur le dépôt de Berne, où ils font un second stage également très variable comme durée. Cette deuxième période d'entraînement dure jusqu'au moment où le dépôt principal de Berne livre les chevaux aux cours de dressage proprement dits, soit aux *cours de remontes*.

La tâche du dépôt est donc de remettre aux cours de remontes un matériel en bon état et entraîné, capable de supporter les fatigues du dressage. Pour cela encore il faut individualiser; aussi les chevaux sont-ils répartis en différentes classes suivant leur degré de résistance et de préparation. Tout ce qui est douteux reste dans la catégorie inférieure, est ménagé et nourri en conséquence. La surveillance de l'état des boulets est particulièrement importante surtout chez celles des remontes qui grandissent beaucoup.

C'est seulement grâce à ce travail exact et à ces observations individuelles qu'on arrive à éviter les trop grands inconvénients d'une mise en travail prématurée ¹.

A Berne, chaque remonte en travail reçoit une ration de 5 kg. d'avoine, 4¹/₄ de foin et 2 de paille. Les sujets maigres ou de taille élevée ont en outre un supplément et, lorsque le budget le permet, on distribue des masch une fois par semaine.

Une fois par semaine également tous les chevaux de l'établissement sont inspectés et les observations sont consignées dans un registre spécial. Cela constitue une sorte de *curriculum vitæ* très utile qui permet de suivre chaque sujet durant toute la période de son séjour au dépôt.

Avant d'être livrés au cours de remontes les chevaux sont inspectés par le chef de l'arme, mais ce n'est qu'à la fin du cours qu'ils sont taxés. Cette taxe sert de base pour la mise de l'école de recrues.

Dans la règle les remontes ne devraient pas être soumises au dressage proprement dit avant quatre ans faits, ce qui déjà est

¹ En France et en Allemagne le dressage ne commence qu'avec des chevaux de cinq ans faits. Seuls prennent part aux manœuvres ceux qui ont six ou même sept ans.

une calamité. Bien plus, par la force des choses il arrive souvent qu'elles ne prennent que quatre ans à ce moment-là ! C'est, à mon avis, le point le plus faible de notre système. Cette difficulté ira, hélas, toujours en augmentant, car les achats de remontes pour tous les pays qui se fournissent en Irlande deviennent si considérables que le cheval de quatre ans ne se trouvera que très difficilement ; il faudra se rabattre sur le cheval plus jeune, ce qui entraînera de plus grands frais d'acclimatation et d'entretien.

La situation n'est pas plus favorable en Allemagne, étant donnés les besoins toujours plus grands de l'armée et les prix élevés payés par la remonte allemande.

Nos cours de remontes ont une durée de quatre mois, ce qui est peu en comparaison de l'étranger. Quoi qu'on en ait dit, on peut affirmer que ce dressage fait honneur à notre cavalerie, car les résultats obtenus en aussi peu de temps et avec un matériel aussi jeune sont très satisfaisants. Il ne faut pas oublier du reste que nous avons un corps d'écuyers permanent dont la routine ne le cède en rien à celle de n'importe quelle autre armée. Cela ne veut pas dire que notre dressage ne soit pas susceptible de perfectionnements et ne doive pas tendre à plus d'unité. On y arrivera sans doute peu à peu, surtout si l'on a soin de ne le confier qu'à ceux des instructeurs qui ont pour cette branche là du goût, des aptitudes et du savoir. Une certaine spécialisation se montrera nécessaire dans la suite, j'en suis bien convaincu. Dresser de jeunes chevaux en aussi peu de temps constituera toujours une tâche difficile, demandant beaucoup de coup d'œil et de talent. Il s'agit en effet de concilier le travail de manège, base de tout dressage, avec l'éducation du cheval dans le terrain. Le cheval de cavalerie doit être, à l'extérieur, adroit et routinier, c'est spécialement vrai dans un pays aussi coupé que le nôtre. Pour arriver à un pareil résultat sans déchet, des maîtres de manège improvisés ou trop jeunes ne suffisent pas.

* * *

Il n'y a pas que des remontes au dépôt de Berne. Nous y trouvons encore différentes catégories de chevaux, ainsi les chevaux dits de *Schnelldressur*. Ce sont des chevaux déjà faits lors de l'achat, qu'on dresse au dépôt en moins de temps que dans

les cours de remotes et qui sont remis aux cavaliers démontés, surtout aux soldats des dernières classes d'âge.

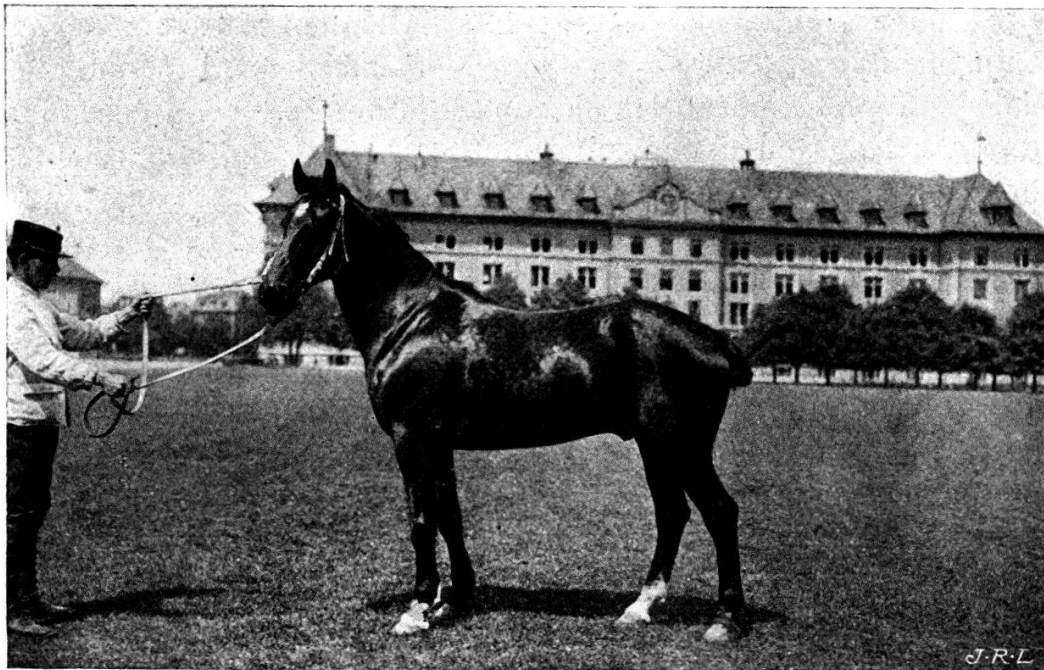
Les chevaux de *remplacement* servent également à la remonte de cavaliers démontés. Ils proviennent de reprises, suite de congé, transferts, décès, etc.

La catégorie des chevaux de *redressage* forme une classe à part. Ce sont ceux dont l'homme n'a pu tirer parti soit à la selle, soit surtout à la voiture et qui viennent faire un stage complémentaire. Ceux qui ne s'amendent décidément pas à l'attelage sont versés parmi les chevaux dits de *réserve* ou chevaux de *dépôt*. Nous en avons environ 300. A ceux qui voudraient, pour raison d'économie, voir réduire ce nombre on peut faire observer que c'est là *notre seule réserve de guerre*. Ces chevaux gagnent du reste largement leur avoine. On les emploie dans les écoles de recrues pour ménager le jeune matériel; ils rendent les plus grands services dans les cours de patrouilles et dans les cours tactiques ainsi qu'à l'école d'aspirants où chaque cavalier en reçoit deux. Aux manœuvres, ils servent à remonter les ouvriers, infirmiers, etc. Enfin, depuis quelques années, c'est grâce à eux qu'existent les cours volontaires d'équitation pour officiers. Leur raison d'être est donc parfaitement motivée.

Certaines personnes ont voulu voir aussi dans ce chiffre, à première vue assez élevé, la preuve d'une lacune dans le dressage de nos remotes. Je ne puis partager cette manière de voir. Il faut noter, en premier lieu, que la presque totalité de cet effectif est fourni par des chevaux qui ne se prêtent pas suffisamment au service de l'agriculture, aptitude qui n'a rien à voir avec le dressage. En outre, la plupart de ces chevaux, entre les mains d'un bon conducteur, peuvent s'atteler à une voiture légère, ce qui, normalement, devrait être le maximum des exigences imposées à un cheval de cavalerie! Du reste la meilleure preuve qu'on ne saurait voir, dans le nombre relativement élevé de nos chevaux de réserve, une faillite du dressage, c'est qu'ils rendent, jour pour jour, les meilleurs services dans les différents cours de l'année et sont très recherchés par les sociétés d'officiers pour leurs cours d'équitation.

Je serais même tenté de dire qu'ils sont trop appréciés, car les demandes de fourniture affluent de plus en plus pour le plus grand bien des officiers, peut-être, mais au détriment du budget

du dépôt. Les conditions sont telles en effet que la presque totalité des frais de ces cours incombent à l'Etat. Je suis persuadé que le jour viendra, dans l'ère d'économie que nous traversons, où on priera les participants d'y aller un peu de leur poche et de faire un léger sacrifice. C'est vraiment peu de ne fournir que les éperons!



Irlandais 1911. (Porteur mitrailleur.)

Nous avons encore deux catégories, celle des *chevaux d'officiers* qui font un stage au dépôt à leur sortie des cours de remotes en attendant le moment de la vente et les *chevaux porteurs* dont nous avons déjà parlé. Ces derniers représentent assez bien le type du cheval de l'artillerie de campagne anglaise. Ils sont près de terre, étoffés et aptes cependant aux allures rapides. Ils tendent malheureusement à disparaître de plus en plus, étant donnés les progrès de la traction automobile. Quoique de valeur marchande supérieure à la remonte, leur élevage diminue, ce qui est fort regrettable pour nous.

Enfin, pour terminer cette longue nomenclature, notons encore que le dépôt de cavalerie conserve toujours un lot d'une vingtaine de chevaux de manège et de voltige qui sont destinés à l'instruction des aspirants écuyers. Une fois formés ces derniers sont attachés aux cours de remotes.

Cet exposé, si incomplet soit-il, permet de se rendre compte de l'activité du dépôt de cavalerie. Il est évident qu'un pareil travail ne peut se faire sans un personnel assez nombreux. Les écuyers sont au nombre de 120, les palefreniers de 240, répartis entre le Sand et Berne. Ce personnel est permanent et soumis à la loi militaire. Par raison d'économie il est réduit au strict nécessaire.

Une infirmerie vétérinaire contenant de la place pour 200 chevaux est attachée à l'établissement. Depuis l'année dernière, elle est pourvue d'une salle d'opérations fort bien aménagée. Jusqu'à cette époque les opérations se faisaient sous un auvent dans la cour même du bâtiment !

L'effectif de l'infirmerie vétérinaire est toujours assez élevé, car on y traite non seulement les chevaux indisponibles des différents cours de cavalerie et ceux du dépôt, mais aussi la plus grande partie de ceux qui tombent malades chez l'homme.

La maladie naviculaire et surtout la pousse sont la cause du plus grand nombre de réformes.

Le dépôt a naturellement sa forge, mais elle est beaucoup trop petite pour les besoins actuels. Dès que ce sera possible on en construira une nouvelle mieux en rapport avec le développement de l'établissement qui possède aussi un atelier de selliers et un de charronnage où se font toutes les voitures de dressage.

Cet exposé, dont le lecteur voudra bien excuser la monotonie, contribuera, je l'espère, à faire mieux connaître toute une branche importante du service de notre cavalerie.

Major POUURET.

